





Hôpitaux privés : l'état d'urgence, une mobilisation historique pour défendre l'accès aux soins

Paris, le 28 mars 2024 – RAMSAY SANTE, ELSAN et VIVALTO SANTE - unissent leurs voix pour alerter sur les décisions du Gouvernement qui vont considérablement affaiblir l'hospitalisation privée et en conséquence le système de santé français. L'hospitalisation privée regroupe 35 000 médecins libéraux et 170 000 salariés qui travaillent chaque année et prennent en charge 9 millions de patients.

Dans un contexte où la santé est l'une des premières préoccupations des Français, les dirigeants des trois premiers groupes de santé français, accompagnés des représentants de leurs communautés médicales, alertent sur les conséquences particulièrement graves du gel des financements accordés aux hôpitaux privés annoncé par le Gouvernement. Concrètement, alors que l'inflation des charges des hôpitaux privés va pour la troisième année consécutive, être particulièrement forte en 2024 (4 %), le Gouvernement a décidé, au mépris de toute concertation, de ne pas augmenter leurs ressources, et au contraire d'augmenter fortement celles de l'hôpital public (+4,3%).

D'apparence technique, cette décision aura des conséquences extrêmement graves pour les hôpitaux privés, qui sont pris en étau entre des charges qui explosent depuis 2022 et des tarifs qui sont volontairement sous-calibrés par le Gouvernement. La part d'hôpitaux privés en déficit, qui est passée de 10 à 40 % entre 2019 et 2023, atteindra dans ces conditions le niveau alarmant de plus de 60 % en 2024. Certaines activités seront particulièrement impactées. A titre d'exemple, 73 % des services d'urgences seront déficitaires l'année prochaine.

Cette décision est en totale contradiction avec le rôle sanitaire de l'hospitalisation privée, qui est une composante cruciale de notre système de santé, à côté et en complément de l'hospitalisation publique. Elle assume désormais plus de la moitié de la chirurgie en France, 40 % de la chirurgie du cancer, 35 % des chimiothérapies, 25 % des soins palliatifs ou encore plus de 50 % de la radiothérapie. Présente dans 90 départements en France, l'hospitalisation privée est un acteur essentiel de l'accès aux soins, avec un niveau de qualité certifié par la Haute Autorité de Santé supérieur à la moyenne. Dans de nombreux départements confrontés à la pénurie de médecins et de soignants, elle est le gage de la lutte contre les déserts médicaux et du maintien d'une réponse de proximité en matière de soins. Et c'est l'hospitalisation privée qui tire l'offre de soins et a permis de commencer à résorber la dette de 3,5 millions de séjours hospitaliers non réalisés pendant le COVID. Si l'hospitalisation privée avait eu la même croissance que celle du public, cette dette n'aurait pas baissé, mais aurait au contraire atteint près de 4 millions de séjours en attente.

« Nous sommes ici aujourd'hui pour contester une décision grave qui va affaiblir l'ensemble du système hospitalier français. Cette prise de parole inédite marque un moment historique, car l'heure est grave. Si nous prenons cette initiative, c'est parce que la sidération s'est installée dans les plus de 1 000 hôpitaux privés. Nous sommes sonnés, sous le choc » déclare Pascal Roché, directeur général de RAMSAY SANTE.







« Cette décision est un point de bascule qui condamne les patients à ne pas bénéficier des soins qu'ils méritent. Quelle que soit leur pathologie, leurs délais de prise en charge seront rallongés, ils devront aller encore plus loin pour se faire soigner. Et c'est du mépris face à l'engagement quotidien des équipes soignantes » Pr Patrick Jourdain, cardiologue et directeur médical RAMSAY SANTE.

Une décision grave aux conséquences dramatiques

Pour la première fois dans l'histoire de l'hospitalisation privée, les dirigeants des trois premiers groupes (ELSAN, Ramsay Santé et Vivalto Santé), qui représentent 5 millions de patients pris en charge chaque année, ont tenu une conférence de presse commune, accompagnés des médecins représentant leurs trois communautés médicales. Leur prise de parole commune symbolise l'unité et la détermination de milliers de professionnels de santé, qui sont profondément choqués par cette annonce gouvernementale et ses conséquences dramatiques pour les patients et les soignants.

« Cette décision porte en elle des conséquences désastreuses pour l'accès aux soins en France car elle va affaiblir considérablement l'hospitalisation privée. En affaiblissant l'hospitalisation privée, c'est tout le système de santé qu'on affaiblit. Ceux qui vont en supporter les conséquences, et très rapidement, ce sont les patients » déclare **Sébastien Proto, président exécutif d'ELSAN.**

« Il faut casser les idées reçues : dans certains territoires et particulièrement les plus fragiles, nos établissements reçoivent davantage de patients qui vivent avec les minimas sociaux que l'hôpital public » Olivier Jourdain, Gynécologue-obstétricien, président de la commission médicale nationale des établissements ELSAN.

Concrètement, le gel des tarifs et le basculement de plus de 60 % des établissements privés dans le déficit entraînera une diminution de l'accès aux soins, sous l'effet notamment de fermetures d'activité et des restructurations qu'entrainera obligatoirement une telle situation financière du secteur. Alors que la France a besoin d'une hospitalisation privée forte pour répondre aux besoins de santé croissants en raison du vieillissement démographique et compenser la reprise d'activité plus faible de l'hospitalisation publique, les décisions du Gouvernement produiront l'effet exactement inverse. Dans les territoires, cela conduira à des listes d'attente encore plus importante, à multiplier les renoncements aux soins et à renforcer les déserts médicaux.

Le sous-financement de l'hospitalisation privée décidé par le Gouvernement réduira par ailleurs la capacité d'investissement du secteur, au détriment là encore des patients. Les acteurs de l'hospitalisation privée investissaient jusqu'à présent chaque année 1 milliard d'euros dans la modernisation des équipements, dans la technologie médicale, dans l'innovation des prises en charge. Maintenir ces investissements, qui ont joué ces dernières années un rôle décisif pour moderniser le secteur hospitalier privé, ne sera désormais plus possible.

Enfin en affaiblissant le rôle de l'hospitalisation privée, le Gouvernement affaiblit le premier contributeur à l'efficience globale du système de santé. Les actes réalisés dans le privé coûtent en effet moins cher à la collectivité que ceux réalisés dans le public. A titre d'exemple, un cancer des voies digestives coûte à l'Etat 33% de moins quand il est opéré dans le privé que le même patient opéré dans le public. Alors que la







contrainte de finances publiques n'a jamais été aussi forte, les pouvoirs publics se privent ainsi d'un levier d'efficacité considérable.

Le Gouvernement doit d'urgence revoir sa copie

Face à cette situation critique, les trois principaux acteurs du secteur hospitalier privé en France se mobilisent et appellent le gouvernement à revoir d'urgence sa copie. Des demandes claires et pragmatiques ont été formulées au gouvernement en proposant une hausse des financements de 3% (au lieu des 0,3% annoncés hier), un montant qui est totalement compatible avec les financements votés par le Parlement pour l'année 2024 (ONDAM).

« Ce que nous demandons au gouvernement, au Premier ministre, c'est la reconnaissance de la réalité de notre activité et de notre efficience. J'ai consacré ma carrière au secteur hospitalier, et je n'ai jamais vu une telle différence de traitement entre le public et le privé. Nous avons alerté nos institutions sur les erreurs d'analyse et les conséquences graves qui en découlent, mais sans obtenir de retour. Nous demandons une révision du financement » Daniel Caille, président et fondateur du groupe VIVALTO SANTE.

« Un mépris institutionnel s'est installé. Le Gouvernement a décidé qu'il y avait des bons et des méchants et nous sommes les méchants. » François-Bruno Le Bot, Chirurgien, président de comité médical VIVALTO SANTE

A propos d'ELSAN

ELSAN, leader de l'hospitalisation privée en France, est présent sur l'ensemble des métiers de l'hospitalisation et dans toutes les régions de l'Hexagone pour offrir à chacun et partout des soins de qualité, innovants et humains. ELSAN compte 28 000 collaborateurs et 7 500 médecins libéraux qui exercent au sein des 140 établissements du groupe. Ils prennent en charge plus de 4,2 millions de patients par an. 2 Français sur 3 résident à moins de 40 km d'un établissement ELSAN. Agir et innover pour la santé de tous au cœur des territoires est la raison d'être du groupe. www.elsan.care.

A propos de RAMSAY SANTE

Ramsay Santé est leader de l'hospitalisation privée et des soins primaires en Europe avec 38 000 salariés et 9 300 praticiens au service de 12 millions de visites patients dans nos 465 établissements répartis dans 5 pays : France, Suède, Norvège, Danemark et Italie. Ramsay Santé propose, en hospitalisation, la quasi-totalité des prises en charges médicales et chirurgicales dans trois métiers : Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO), Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) et Santé Mentale.

Ramsay Santé est, statutairement, une société à mission qui s'engage à améliorer la santé de toutes et tous, en innovant constamment. Partout où il est présent, le Groupe participe aux missions de service public de santé et au maillage sanitaire du territoire. Par ses actions et la mobilisation constante de ses équipes, Ramsay Santé s'engage à sécuriser les parcours de soin des patientes et des patients, de la prévention au suivi.

Chaque année, le groupe investit plus de 200 millions d'euros dans l'innovation pour accompagner l'évolution et la diversité des parcours du soin, sur le plan médical, hospitalier, digital ou administratif. Grâce à cet engagement, notre Groupe renforce l'accès aux soins pour tous, s'engage à proposer les meilleurs soins, à systématiser le dialogue avec ses parties prenantes et à mieux protéger la planète pour améliorer la santé. https://www.ramsaysante.fr/







A propos de VIVALTO SANTE

Créé en 2009 par Daniel CAILLE, Vivalto Santé devient l'un des acteurs majeurs de l'hospitalisation en Europe. Il est constitué d'un réseau de 100 établissements de santé répartis dans 6 pays (France, Suisse, Portugal, Espagne, République Tchèque et Slovaquie) au sein desquels travaillent près de 6 000 praticiens et plus de 21 000 salariés. En France, Vivalto Santé compte 53 établissements ; ce qui en fait le troisième acteur de l'hospitalisation privée. Depuis plus de 12 ans, Vivalto Santé connaît une croissance significative grâce à sa stratégie d'acquisition. Le Groupe tire son attractivité d'un modèle d'entreprise unique : « la Troisième Voie ». Ce modèle est fondé sur un partenariat médical et capitalistique regroupant à la fois les praticiens du Groupe et des investisseurs financiers pour une gouvernance partagée. Cette approche spécifique permet d'associer les praticiens aux décisions stratégiques des établissements dans lesquels ils exercent.

Le Groupe Vivalto Santé est le 1er groupe de cliniques privées à s'être engagé dès septembre 2020 dans une démarche d'entreprise à mission en inscrivant dans ses statuts, sa raison d'être au service des patients tout au long de leur parcours de soins et tout au long de leur vie. Six engagements ont été pris qui concernent le système de gouvernance partagée avec le corps médical, la prise en charge globale de tous les patients sur ses territoires, l'inclusion des professionnels et la pérennité de l'entreprise. Par ailleurs, le Groupe Vivalto Santé s'est engagé à maîtriser son empreinte environnementale et fait de l'innovation et de la Recherche des priorités au profit des patients, des médecins et des salariés. Site web : https://www.vivalto-sante.com/

Contacts presse - Publicis Consultants Valentin Simon – Tél : 06 42 69 63 82 Stéphanie Tabouis – 06 03 84 05 03